

Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Micropieux :

Cette norme européenne établit les principes généraux pour l'exécution des Micropieux.

Cette norme s'applique aux pieux forés exécutés à l'aide d'un outil de forage d'un diamètre inférieur à 300 mm.

Cette norme européenne ne s'applique pas aux pieux forcés (pieux à refoulement) dont l'exécution est traitée dans l'EN 12699.

La norme européenne pour l'exécution des micropieux peut être téléchargée à partir du lien repris dans le tableau ci-dessous.

